

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
POSTE :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

ON S'ABONNE :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 35.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 20 c.
Réclames, 30
Faits divers, 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
s'il y a lieu dans le dernier cas.
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

ON S'ABONNE :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

6 Décembre 1876.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE
DE L'ECHO SAUMUROIS.

Versailles, 4 décembre 1876.

La démission du cabinet étant officielle, l'émotion est grande, immense; c'est à qui critiquera le plus le cabinet sortant. Mais il s'agit de conquérir les portefeuilles tombés des mains des membres du cabinet Dufaure. C'est plaisir de voir les ambitions s'agiter. Le centre gauche, né pour intriguer, est dans son élément. M. Thiers, du fond de son salon, cherche encore à tirer quelques ficelles parlementaires. Il paraît qu'il a pris pour le moment sous sa protection M. de Choiseul-Praslin, et ne veut pas mourir sans voir ledit M. de Choiseul occuper pour le moins un poste de sous-secrétaire d'Etat.

Dans les couloirs de Versailles, les députés courent, se croisent, se heurtent, échan- gent deux mots en passant : on dirait qu'ils portent des secrets d'Etat; mais, tout au contraire, ils en cherchent.

M. Gambetta traversait tout-à l'heure, avec sa lourdeur banale, qui est la majesté républicaine, la salle des Pas-Perdus; chacun se plaçait devant lui en point d'interrogation; il n'a répondu à personne, ce qui a fait croire à quelques-uns qu'il ne voulait pas encore livrer son secret; mais la vérité est que s'il ne livre rien, c'est qu'il n'a rien.

M. Gambetta intrigue plus que personne pour faire arriver au cabinet quelques hommes à sa dévotion, et évincer M. Jules Simon qu'il redoute. Mais, jusqu'à présent, il n'y est pas encore parvenu.

On fait circuler des listes ministérielles de toutes les couleurs; il y en a surtout de fort rouges, d'autres sont roses, et sur celles-ci s'épanouissent des noms paisibles, comme celui du larmoyant et mélancolique M. Bethmont. Le Maréchal, jusqu'à présent, n'a pas fait connaître ses intentions, et tout est là, en dépit de MM. de la gauche.

Il y a aujourd'hui, se rattachant à la question ministérielle, un point délicat à régler : il se rapporte à M. de Marcère personnellement.

A l'ouverture de la séance, M. Gusman Serph monte à la tribune pour poser une question au ministre de l'intérieur. M. Serph a voté samedi pour l'ordre du jour Lausse-dat parce que M. de Marcère s'y était rallié; mais M. de Marcère s'y est-il rallié en son nom ou bien au nom du cabinet? M. Serph a cru, comme beaucoup de ses collègues, que M. de Marcère parlait au nom de tout le ministère.

M. de Marcère monte à la tribune; il est accueilli par de bruyants murmures.

— Laissez parler l'accusé! crie M. Paul de Cassagnac.

La gauche se lève, trépigne, entre en fureur contre M. Paul de Cassagnac, auquel le président reproche d'avoir prononcé une parole outrageante.

— Outrageante si vous voulez, riposte M. Paul de Cassagnac, mais je la maintiens.

Nouvelle colère de la gauche. M. Paul de Cassagnac est rappelé à l'ordre.

Le tour de M. de Marcère arrive enfin; il répond de son mieux à M. Serph; il avoue qu'il n'a consulté samedi aucun de ses collègues et que c'est de son autorité privée

qu'il a adhéré à l'ordre du jour Lausse-dat.

Maintenant, M. Guyot-Montpayroux, dans l'espoir sans doute de sauver M. de Marcère, demande à l'interpeller sur le sens exact de sa déclaration de samedi. Or, on n'interpelle pas un ministre qui n'existe plus, et M. Guyot-Montpayroux remporte piteusement sa bizarre demande d'interpellation.

L'AUTRICHE ET LA CARTE DE L'EUROPE.

« L'Autriche peut se voir forcée à prendre part à la guerre, si quelque danger menace son existence; mais l'Allemagne a pour mission de garantir l'existence de l'Autriche et en général la carte actuelle de l'Europe. »

« L'Allemagne montrera un désintéressement complet. Elle est la garniture de plomb, grâce à laquelle la figurine se met toujours sur pied. »

Telles sont les paroles que nous tenons à relever dans le discours qu'a prononcé M. de Bismark à un grand banquet parlementaire, et dont une dépêche a donné le résumé.

Comme lord Beaconsfield, le prince de Bismark a voulu parler au milieu d'un dîner : — Le ministre anglais avait été belliqueux et provoquant : — Le ministre prussien est tout pacifique et conciliant.

Il ne faut peut-être les croire ni l'un ni l'autre.

La « figurine » que l'Allemagne a pour mission de faire tenir debout, — c'est l'Europe. M. de Bismark, en se posant comme le grand médiateur qui doit garantir l'existence des Etats et préserver l'équilibre européen, tient à faire parade de la puissance de l'empire allemand. Il répond ainsi aux velléités guerrières qu'avait manifestées lord Beaconsfield, et il avertit le cabinet de Londres qu'il entend localiser la guerre entre la Turquie et la Russie.

Il a parlé des espérances de paix pour la forme, on sent qu'il n'y croit pas : car tout son discours vise l'éventualité d'une guerre prochaine. Seulement, quel crédit accorder à ces belles déclarations de neutralité, à cette mission protectrice de tous les droits de chacun que le chancelier donne à l'Allemagne ?

La « carte de l'Europe » que M. de Bismark veut garantir aujourd'hui a été plusieurs fois déjà singulièrement modifiée à son profit. Les annexions de 1866 et de 1871 nous montrent comment l'Allemagne entend conserver la carte européenne; et son souverain nous avertissait il y a quelques mois que « le fruit était bientôt mûr » pour achever l'unité allemande. Quand on rapproche le mot de l'empereur Guillaume des paroles de M. de Bismark, on ne peut se défendre de garder certains soupçons, et de penser que la neutralité de l'Allemagne cesserait le jour où « le fruit mûr » pourrait être cueilli.

Le prince-chancelier a été bien flatteur pour l'Autriche. Il lui trouve « une grande force vitale, plus grande que bien des gens ne pensent » : et il lui « garantit » son existence en cas de guerre !

Est-ce un moyen d'inviter la cour de Vienne à persister dans l'alliance des trois empereurs, et à laisser faire la Russie? Est-ce au contraire une suggestion détournée pour la pousser à une guerre, en lui promettant une médiation bienveillante en cas de revers? — Nous ne pouvons à cet égard

pénétrer la pensée du chancelier, et nous attendons que l'avenir nous éclaire à cet égard.

La diplomatie actuelle est pleine de pièges : l'Autriche l'a senti dès le début; et c'est là la raison de son attitude réservée et prudente. Elle ne se fie pas plus que nous aux déclarations du prince de Bismark.

Celui-ci a évidemment son plan dans la question orientale. Il n'a pas donné carte blanche à la Russie sans se réserver une intervention pour l'avenir et un moyen de tirer profit des événements.

Ou son plan vise les provinces allemandes de l'Autriche, — ou il a pour but des compensations en Occident. Les paroles prononcées à Berlin laissent la porte ouverte à ces deux suppositions.

Il est fort possible que l'Allemagne veuille faire le jeu de la Russie, et, par une attitude bienveillante, engage l'Autriche à ne pas rompre le concert des trois cours. Il est possible encore que, dans cette hypothèse, l'Allemagne ne s'oppose pas à un agrandissement de l'Autriche dans les provinces de l'ouest des Balkans. C'est qu'alors ses plans sont dirigés d'un autre côté et qu'elle cherchera des avantages en Occident.

Mais il est possible aussi que l'Autriche soit poussée à la guerre, pour offrir à l'Allemagne une occasion, tout en maintenant son existence sur la carte européenne, de modifier son assiette. Le piège alors serait habilement tendu. Les plans du chancelier viseraient des annexions vers le sud, et l'Autriche cesserait d'être puissance allemande.

M. de Bismark nous a bien dit que l'Allemagne jouerait le rôle de médiateur au milieu de la guerre; mais il ne nous a pas dit dans quel sens. Aussi ne sommes-nous pas plus avancés qu'auparavant sur ses desseins futurs, et ses ambitions peuvent viser aussi bien l'Occident que le Midi.

La seule prévision qui se dégage bien clairement de son discours, c'est qu'il ne croit guère au succès de la conférence; et peut-être a-t-il voulu le témoigner à l'Angleterre.

A propos de la question d'Orient, nous lisons dans le *Gaulois* :

« La situation s'aggrave tous les jours. Le vent qui vient des rives du Bosphore nous apporte des cliquetis d'épée et des bruits de mitraille. »

« Les optimistes disent bien que les formidables préparatifs de la Russie ont pour unique but d'effrayer la Porte et de l'amener plus facilement à composition. Mais, pour accepter cette version florissante, il faudrait pousser un peu loin la naïveté. »

« Ce qui est certain, c'est que le grand-duc Nicolas, commandant en chef de l'armée du Sud, est allé rejoindre son poste; c'est que la Serbie est inondée de troupes russes en uniforme, prêtes à se ruer sur la Bulgarie; »

« C'est que des fonctionnaires russes ont déjà reçu leur nomination pour les emplois à remplir, dans cette province, après l'occupation; »

« C'est que le prince Tcherkasski prépare pour elle un projet de réorganisation de la propriété rurale. »

« Tout cela est sérieux, quoiqu'on en dise, la Russie demandera l'annulation de tout ou partie du traité de Paris ! »

« Or, des informations dignes de foi permettent d'assurer qu'avant la réunion de la

conférence, la Porte doit demander aux puissances si elles ont l'intention de ne pas prendre pour base de leurs délibérations le traité de Paris, et, dans le cas où les ambassadeurs se déclareraient tenus de réviser ou annuler ledit traité, elle se refuserait à prendre part à la conférence.

« Le rôle de celle-ci deviendrait alors très-épineux, et M. de Chaudordy regretterait sans doute d'avoir quitté les rives du Mançanarès pour celles du Bosphore. »

« On frémit à l'idée des calamités dont la guerre entre la Russie et la Turquie serait la source pour l'Europe, même pour les nations les moins directement intéressées dans le conflit. »

« Mais il en est une qu'on n'avait pas prévue et qui est la plus terrible de toutes... LA PESTE ! »

« Il paraît que ce fléau vient de se déclarer à Bagdad, ce qui n'empêche pas la Porte d'y lever des recrues pour son armée. »

« Le conseil sanitaire européen a vivement protesté contre cette... imprudence. Mais le gouvernement turc n'a tenu aucun compte de ces protestations, et les enrôlements continuent de plus belle. »

« Si la conférence, comme on le dit, ne sait comment entrer en matière, voilà, pour ses débuts, un joli sujet de discussion. »

« En temps de guerre, on fusille les misérables qui empoisonnent les sources. »

« Quel traitement mériteraient ceux qui appelleraient la peste à leurs secours comme moyen de destruction ? »

Chronique générale.

L'EXPOSITION DE 1878.

La plus grande activité règne en ce moment dans le Champ-de-Mars et sur le Trocadéro. Les machines les plus puissantes sont employées à la fabrication des mortiers et aux terrassements. Des voies ferrées sillonnent l'emplacement du palais, et plus de deux mille ouvriers travaillent aux substructions des galeries.

Dans les bureaux, l'activité n'est pas moins grande. La correspondance avec les puissances étrangères est considérable. Des pays auxquels on n'avait pas adressé d'invitation ont réclamé et se préparent à concourir.

L'empire des Birmans, le Paraguay et le Nicaragua figureront à l'Exposition.

Toutes les commissions étrangères sont à l'œuvre.

On achève le devis des derniers travaux. La couverture du Champ-de-Mars, dont l'estimation est de quinze cent cinquante mille francs, sera adjugée cette semaine.

On adjugera ensuite, et très-prochainement, la construction des planchers, le chevronnage et la vitrerie.

Les journaux de Berlin annoncent que le refus du gouvernement allemand de participer à l'Exposition de Paris lui a été dicté par les conclusions de l'enquête à laquelle l'industrie allemande a été soumise. Cette enquête conclut à une infériorité trop marquée des manufactures d'outre-Rhin.

Les journaux le *Peuple*, les *Droits de l'Homme*, l'*Indépendance*, la *Petite République*

française et la Tribune ont interjeté appel du jugement en diffamation qui les a condamnés à la requête de M^{me} la comtesse de Montijo.

On annonce, d'un autre côté, que la comtesse de Montijo intente un procès à la *Gironde*, lequel procès sera plaidé le 20 de ce mois devant le tribunal correctionnel de Bordeaux.

SEIZE CONDAMNÉS A MORT.

Les condamnés à mort actuellement dans les diverses prisons de France sont en tout au nombre de seize. En voici la liste complète :

1. Rackel, Faglin, Krentz, Deutschler, Sendner et Richter, condamnés à la peine capitale par le 1^{er} conseil de guerre d'Oran, en date du 20 août, pour insubordination dans le service militaire ;

7. Armand-Théodore Marin, condamné à mort par le 3^e conseil de guerre de Paris, pour faits insurrectionnels, en date du 29 août. Le conseil de révision avait annulé pour vice de forme l'arrêt du 3^e conseil de guerre. Le 4^e conseil a de nouveau condamné, en date du 5 novembre courant, Marin à la même peine ;

8. Boulanger, âgé de 23 ans, soldat au 4^e régiment du génie, condamné par le 4^e conseil de guerre à mort pour violences graves exercées sur un gardien du pénitencier militaire de Bicêtre ;

9. Marius Turcan, âgé de 24 ans, condamné à mort par arrêt de la cour d'assises des Alpes-Maritimes, en date du 3 novembre, pour assassinat commis sur la personne d'un sieur Ghetti dont la femme, reconnue complice, a été condamnée à vingt ans de travaux forcés ;

10. Jean Bouton, propriétaire, âgé de 76 ans, condamné à mort par la cour d'assises de la Charente-Inférieure, en date du 5 novembre, pour assassinat commis sur son petit-fils et pour double incendie ;

11. Julien Ducaux, condamné à mort par la cour d'assises de la Haute-Garonne, le 17 novembre, pour assassinat commis sur trois femmes ;

12. Dufays, âgé de 27 ans, de Chapet, condamné à la peine capitale par arrêt de la cour d'assises de Seine-et-Oise, en date du 15 novembre, pour assassinat de la femme Chénier ;

13. Nicolas-Léonide Portelet, âgé de 50 ans, condamné à mort le 17 novembre par la cour d'assises de la Marne, pour assassinat d'une femme ;

14. Charles-Louis Yden, âgé de 38 ans, né à Sainte-Marie-Cappel, condamné à la peine capitale par arrêt, en date du 18 novembre, de la cour d'assises du Nord, pour assassinat de sa femme et tentative d'assassinat sur une jeune fille, tentative suivie d'incendie ;

15. Louis Massé, marin, âgé de 24 ans, condamné à mort par la cour d'assises de Saintes pour viol, attentat à la pudeur avec violence, vol et incendie ;

16. Penhouët, condamné à mort par la cour d'assises d'Ille-et-Vilaine pour assassinat sur la personne de Lorre, son gendre.

Etranger.

ORIENT.

La *Gazette d'Augsbourg*, du 3 décembre, publie les dépêches suivantes :

Vienne, 1^{er} décembre.

Le Monténégro recevra de la Russie, pendant la durée de la guerre, 50,000 roubles de subsides mensuels.

D'après un rapport de l'agent militaire russe qui réside à Cetigne, le Monténégro pourrait, en cas de guerre, fournir 18,000 combattants, l'Herzégovine 6,500 et la Bosnie sud occidentale 3,000.

Vienne, 1^{er} décembre.

L'armée russe méridionale est forte de 250,000 hommes. En outre, des divisions spéciales sont chargées de la défense des côtes. L'armée du Caucase compte 150,000 hommes.

Vienne, 2 décembre.

Tcherniaeff est arrivé à Vienne. Le commandant de la ligne de défense de Nicolajeff à Odessa a félicité les soldats qui s'embarquaient sur la flotte de la mer Noire d'avoir été appelés les premiers à

verser leur sang « pour la sainte cause des frères d'au-delà du Danube. »

Dépêches de l'Agence Havas :

Belgrade, 3 décembre.

La ligne de démarcation passe entre les positions occupées par les deux armées au moment de l'armistice, avec quelques modifications insignifiantes, à la suite desquelles on a fait reculer les Turcs.

Les ambassadeurs des grandes puissances à Constantinople ont télégraphié à leurs consuls respectifs, à Serajewo, d'inviter deux chefs des insurgés à venir assister aux séances de la commission à Serajewo.

Dépêches des journaux anglais parus à Londres avant-hier :

Vienne, 3 décembre.

L'agent de Serbie a fait connaître verbalement au ministère des affaires étrangères autrichien que la Serbie est tellement épuisée qu'il lui serait impossible de recommencer la lutte, quel que puisse être le résultat de la conférence.

M. Marinovitch a reçu pour instruction d'expliquer clairement et avec franchise au czar que la Russie ne doit pas compter sur la Serbie, qui ne peut plus faire aucun sacrifice. (*Daily Telegraph*.)

Odessa, 5 décembre.

La Porte a envoyé à ses représentants à l'étranger une note-circulaire en réponse à la circulaire du prince Gortschakoff. La teneur de ce document n'est pas, en général, favorable à la paix. Le sultan considère comme impossible de donner des garanties pour la bonne administration de quelques provinces spéciales seulement.

On croit généralement que la persistance des Turcs à refuser des garanties est due à l'attitude de l'Angleterre. (*Daily News*.)

Berlin, 5 décembre.

Les régiments russes mobilisés étant successivement envoyés dans le Sud, il y aura, dans la dernière quinzaine de décembre, 250,000 hommes sur le Pruth, prêts à le traverser.

Les autorités russes ont organisé 84 hôpitaux militaires pouvant contenir 52,000 malades ou blessés. Les principaux hôpitaux sont Odessa et Kremenschug.

La Roumanie est pleine d'officiers russes qui étudient les routes du pays, les approvisionnements et les locaux pouvant servir à loger des troupes. (*Times*.)

Raguse, 3 décembre.

La Turquie insiste auprès du Monténégro pour une paix séparée indépendamment de la Serbie, en lui promettant une cession de territoire en Herzégovine et en Albanie ainsi qu'un port. Le Monténégro rejette ces propositions. Les Mirdites ont reçu des armes du Monténégro et se tiennent prêts à combattre contre la Turquie. Hier, quatre bataillons de réfidits sont partis de Trebigne par la voie de Mitrovitza, se rendant à Constantinople.

On écrit de Vienne à l'Agence Havas :

« Ainsi que je vous l'ai annoncé il y a quelques jours, une communication a été faite aux puissances relativement à l'attitude que prendra la Russie à la conférence, communication dans laquelle la question d'occupation a été présentée sous une forme positive.

« Cette communication a été faite par une circulaire adressée aux représentants de la Russie à l'étranger. L'occupation est représentée comme un moyen d'arriver à une fin voulue, à savoir : comme garantie de la mise à exécution efficace des réformes stipulées au programme que l'on sait.

« La Russie n'entend pas réclamer l'occupation pour elle seulement, mais elle désire que les autres puissances y participent. Si cependant elles s'y refusent, la Russie se chargera du soin de mettre à exécution le projet d'occupation avec ses propres forces.

« En ce qui concerne la constitution turque, on n'y fera aucune attention, comme ne méritant pas d'être discutée, et toute allusion qui serait faite au traité de Paris sera accueillie par cette objection équivalant à une fin de non-recevoir : que la Turquie, en ne remplissant pas les obligations qu'elle a prises d'améliorer la condition des chrétiens, l'a elle-même invalidé. Telle est la ligne que l'on se propose de suivre ; mais il paraît que le général Ignatieff est revêtu de grands pouvoirs discrétionnaires. »

On a en Allemagne une grande confiance dans la force offensive et défensive du pays.

Pour en donner la preuve, voici ce qu'un journal allemand, soulevant l'hypothèse d'une conflagration européenne à la suite des affaires d'Orient, publie sur l'armée allemande :

« De toutes les armées européennes, l'armée allemande est la seule prête, la seule complètement fournie de canons et de fusils nouveau modèle, la seule, par conséquent, qui puisse entrer en campagne dans les huit jours.

« Les fortifications de Strasbourg et de Metz sont suffisantes pour permettre une défense efficace de ces deux boulevards. Les travaux de défense des rives de l'Elbe, du Wésér et de l'embouchure du Jâlde, ceux des ports militaires de Wilhelmshaven et de Kiel, et de la plupart des points des côtes, ont été poussés avec une telle activité, qu'une attaque de ce côté serait inutile. »

Les apprêts guerriers en Orient.

On nous écrit de Belgrade que l'on y procédera au désarmement de la milice nationale, car on appréhende des troubles le 20 décembre, dans le cas d'un rappel sous les drapeaux. Sur le Timole et la Morava, les Russes opéreront, paraît-il, séparément, si les hostilités étaient reprises ; les Serbes se borneraient dans ce cas à garder la ligne de la Drina. Quelques officiers de l'armée russe du Sud sont arrivés à Kladowo, après avoir passé par Tourn Severin.

Tous les vapeurs de guerre et monitors ottomans stationnés sur le Danube ont été placés sous le commandement d'officiers de marine anglais.

Les officiers anglais nommés à ces divers postes sont déjà arrivés à Roustschouk et ont fait visite au Vali. A leur arrivée, leur riche uniforme a fait sensation. On travaille dans cette ville ainsi qu'à Varna à la confection de vêtements d'hiver pour l'armée. Le Khédivé a fait présent à la Porte de 250,000 aunes de drap et de 70,000 paires de bottes destinées aux troupes.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous jouissons d'une température vraiment exceptionnelle ; on ne se rappelle guère avoir vu le mois de décembre moins rigoureux. Ce temps est favorable aux travaux de la campagne ; partout les récoltes en terre présentent un bel aspect.

Depuis dimanche, nous avons eu tempête, bourrasques de pluie et de grêle, tonnerre et éclairs, et le baromètre est descendu plus bas qu'il ne l'avait fait depuis plusieurs années.

Hier soir, les éclairs sillonnaient l'horizon au nord et au midi comme si nous avions été au mois de juillet. Vers onze heures, le tonnerre a éclaté et la pluie a tombé abondamment.

Le violent orage qui a passé sur Saumur, dans la matinée de lundi, éclatait, quelques instants après, dans le département de la Vienne. On nous écrit à ce sujet de Montmorillon :

« Lundi, vers 11 heures 1/2 du matin, un orage épouvantable a éclaté au-dessus de Montmorillon.

« De longtemps on n'avait vu pareil déchaînement des éléments ; en même temps les éclats de la foudre retentissaient, la grêle tombait avec une telle force que des personnes qui avaient été surprises dans les rues par l'orage ont été blessées à la figure et aux mains. Une grande quantité de vitres ont été brisées, et notamment à la caserne de gendarmerie.

« Certains grêlons avaient la grosseur d'une noix et pesaient jusqu'à 60 et 70 grammes. »

Angers. — Le mouvement du 77^e de ligne, qui remplace le 32^e à Angers, est terminé depuis dimanche.

Samedi soir, les officiers de la garnison ont offert aux nouveaux arrivants un punch de bienvenue. La réception a eu lieu dans les salons du café Serin. La musique du 77^e s'est fait entendre à plusieurs reprises, et les auditeurs affirment qu'elle est excellente.

M. Mangin, ancien directeur du *Phare de la Loire*, de Nantes, va fonder à Paris un nouveau journal intitulé : *Le Phare national*.

Cette nouvelle feuille sera la propriété d'un groupe de députés de l'extrême gauche.

Samedi, le train express de Paris, devant arriver en gare de Nantes à 5 heures 54, a entre Ancenis et Oudon, le mécanicien s'aperçut que la machine ne fonctionnait pas avec la précision ordinaire.

Il fit arrêter le train et constata qu'un des essieux était sur le point de se rompre. Il fallut faire venir de Nantes une locomotive pour ramener le train en détresse. De là le retard.

Condamnation d'un épicier ayant vendu du thé Chambard (Répertoire du pharmacien, octobre 1876) :

Le tribunal correctionnel de Tours vient de condamner à 500 fr. d'amende, le 16 septembre dernier, un épicier de cette ville Chambard.

Le tribunal correctionnel de la Seine vient de décider qu'un commis employé à l'année ne pouvait arbitrairement et à sa volonté résilier le contrat qui le liait à son patron sans être tenu de le prévenir assez à temps pour qu'il puisse pourvoir à son remplacement ; s'il n'agit pas ainsi, il est passible de dommages et intérêts.

La direction de l'administration départementale et communale, au ministère de l'intérieur, s'occupe en ce moment d'un important projet relatif au domicile de secours.

On sait que, d'après la législation existante, le domicile s'acquiert par une année de domicile consécutif dans la même commune.

Cette disposition ayant pour conséquences de déplacer les responsabilités financières et de mettre à la charge des villes un grand nombre d'indigents qui, légalement, devraient être assistés dans leur pays d'origine, l'administration étudie en ce moment s'il ne conviendrait pas d'étendre le délai d'une année.

Les inspecteurs généraux des établissements de bienfaisance poursuivent, à ce sujet, une enquête non-seulement en France, mais encore dans plusieurs pays étrangers, notamment en Suisse et en Belgique.

C'est d'après le résultat de cette enquête que sera préparé le projet relatif à l'établissement du domicile de secours.

Le *Courrier des Deux-Charentes* parle d'un incident qui se serait produit à Saintes, à l'audience de la cour d'assises de samedi dernier :

« Un juré ayant déclaré qu'il déposerait un bulletin blanc dans l'urne, la cour l'a remplacé et lui a infligé une amende de 300 francs. »

Substances militaires. — Le mercredi 20 décembre prochain, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, à l'Hôtel-de-Ville d'Angers, par les soins d'une commission que présidera M. Demange, sous-intendant militaire, à l'adjudication du service des fournitures de viande fraîche à faire, du 16 janvier au 30 juin 1877, aux troupes de toutes armes stationnées dans les places ci-après :

Angers, 2,000 hommes ; Cholet, 900 ; Saumur, 1,000 ; Fontevault, 300.

Les adjudications seront spéciales à chaque place de garnison. Les personnes qui voudront y concourir devront faire parvenir, d'ici au 14 décembre courant, au soir, dans les bureaux du sous-intendant militaire à Angers, une déclaration écrite faisant connaître leur intention et indiquant leurs noms, prénoms, qualité et domicile, ainsi que des références, et accompagnée d'un certificat du maire constatant leur nationalité.

Le prix du sucre. — Voici ce qui dit le *Moniteur du Calvados* au sujet de l'enchérissement des sucres qui, à juste titre, fait pousser les hauts cris dans beaucoup de petits ménages :

« Le tableau de la production du sucre indigène, publié par l'administration des contributions indirectes, confirme les prévisions relatives au retard de la fabrication et à la mauvaise qualité de la betterave. Les quantités fabriquées ne montaient, au 30

septembre, qu'à 5 millions de kilogrammes, tandis qu'elles atteignent 23 millions à pareille époque en 1875. On parle de 300 millions comme d'un chiffre qui ne sera pas atteint en France, et on n'évalue pas au-dessous de 250 millions le déficit des récoltes européennes.

» Ajoutons, toutefois, que le produit des récoltes des colonies est, dit-on, extraordinairement abondant. Il y a lieu d'espérer que les sucres de canne, en arrivant sur notre marché, rétabliront l'équilibre avec la pénurie du sucre de betterave. »

Les pommes de terre. — Cette année les pommes de terre manqueront-elles à la consommation ? — Voilà une question que l'on peut se poser avec inquiétude, en face de la presque impossibilité qu'il y a à se procurer un plat de pommes de terre présentable. Presque toutes sont pourries ; celles qui échappent au désastre sont petites, mal faites, filandreuses, pleines d'eau et impossibles à servir.

Les grandes chaleurs de l'été dernier et les pluies qui suivirent, telles sont, à ce qu'il paraît, les causes qui ont amené cet état de choses. Sous l'action des premières, les tubercules commencèrent à se former plus tôt que d'habitude ; puis, quand la température devint humide, ils poussèrent pour ainsi dire une seconde fois. Il en résulta que, loin de gagner une grosseur normale, ils atteignirent des proportions exagérées et se convertirent en « mères. » L'eau qui survint ensuite leur donna la « maladie. » C'est ce qui explique pourquoi les pommes de terre sont détestables cette année.

Les futaies fuchsinées. — Les vins chargés de cette détestable matière colorante imprègnent les bois des tonneaux de telle sorte qu'un vin pur y passant postérieurement se charge lui-même de fuchsine et se fraude par ce seul fait.

Il est donc de toute nécessité de purger la futaie d'une pareille cause d'empoisonnement.

Voici comment on y parvient, d'après M. Garcin, chimiste éminent à Narbonne :

Dans chaque fût on introduit 10 litres d'eau, une poignée de bonne chaux éteinte et 100 à 200 grammes d'ammoniaque (alcali volatil), on met la bonde et on roule le fût en le secouant pendant quelques minutes de manière à imprégner complètement la paroi du liquide.

Laisser deux jours au moins en renouvelant le plus souvent possible le roulage avec les secousses, puis laver à grande eau à plusieurs reprises jusqu'à nettoyage parfait.

Renouveler l'opération une seconde fois, si cela est nécessaire, cas fort rare si l'on suit exactement les instructions plus haut.

J'ai indiqué, dit M. Garcin, ce procédé à un négociant qui me demandait des renseignements à ce sujet, me fondant sur l'action de l'ammoniaque sur la fuchsine (chlorhydrate de rosaniline), il a été couronné d'un plein succès.

ADMINISTRATION DES POSTES.

Un concours général pour le surnuméraire de l'Administration des Postes aura lieu le jeudi 21 décembre 1876.

Ce concours se tiendra au chef-lieu de chaque département.

Les jeunes gens de 18 à 25 ans sans infirmités et dont la taille n'est pas inférieure à 1^m 54 peuvent y prendre part.

Les instituteurs, les militaires et tous les fonctionnaires publics comptant cinq années de services rendus à l'Etat sont admis jusqu'à 30 ans.

La même latitude est accordée aux aides assermentés ayant participé pendant trois ans au moins au service des Postes.

Les candidats devront se présenter sans retard devant le Directeur, Chef du service des Postes de leur département, qui leur donnera tous les renseignements dont ils auront besoin.

Aucune demande ne sera reçue après le 15 décembre.

Faits divers.

Le docteur Regnault, de Paris, vient de mourir dans des circonstances tragiques. Nous lisons à ce sujet dans le *Gaulois* :

« Appelé vendredi dernier à soigner un enfant, le fils de M. de Grimont, malade d'une angine couenneuse, le docteur Re-

gnault s'inocula, sans s'en apercevoir, et en faisant l'opération, le virus contagieux.

» Deux jours se passèrent, pendant lesquels il n'en continua pas moins ses visites. C'est seulement dimanche, dans l'après-midi, qu'il ressentit pour la première fois un peu de fièvre, accompagnée d'étourdissements et de violents maux de tête.

» Un de ses amis, mandé auprès de lui, constata qu'il était atteint d'une angine couenneuse, et provoqua immédiatement une consultation de cinq médecins, lesquels ne purent malheureusement parvenir à enrayer le mal.

» Et le docteur succomba, malgré leurs soins, conservant jusqu'au dernier moment sa connaissance et se sentant mourir. »

Imprudence d'un fumeur. — Il y a quelques jours, dans un hôtel de la rue Notre-Dame-de-Lorette, un accident grave est arrivé par l'imprudence d'un fumeur.

Un voyageur italien, M. Venturini, avait cru pouvoir, sans inconvénient, jeter dans la fosse d'aisance un bout de cigare tout allumé. A peine avait-il ouvert les doigts qu'une violente explosion, causée par l'inflammation du gaz hydrogène sulfuré, ébranlait les fondations de l'hôtel et faisait voler en éclats le siège du cabinet d'aisance.

On accourut au bruit de la détonation, et l'on trouva le malheureux étranger gisant au milieu des débris, et mutilé d'une façon déplorable. Un médecin, appelé sur-le-champ, s'empressa de lui administrer les premiers secours. Quoique les blessures soient graves, on a l'espoir de le sauver.

Effets merveilleux de la pomme de terre. — Si cela continue, il faudra demander un grand prix Monthyon pour la... pomme de terre.

Frite, elle constitue un régal qui a manqué aux dieux de l'Olympe et que Lucullus aurait mis au rang des choses les plus exquises.

En robe de chambre, elle est idéale ; sautée, elle séduit les plus difficiles.

L'industrie en a tiré des produits sans nombre, et la pomme de terre fournit tous les ans assez de cognac pour défier toutes les augmentations d'impôts.

Tout cela n'est rien. Maintenant, savez-vous ce qu'on fait avec la pomme de terre ?

C'est à n'y pas croire. Ecoutez P. Duverney, le spirituel chroniqueur de la *Patrie*. On en fait des pipes en écume de mer, on en fait de la corne, de même qu'avec les corolles on fait du corail, — pas du corail vrai, par exemple.

C'est très-simple. Vous pelez des pommes de terre, puis vous les mettez macérer pendant trente-six heures dans de l'eau acidulée avec de l'acide sulfurique — 8 d'acide pour 100 d'eau. Ensuite vous les séchez avec du papier buvard, et vous les soumettez à des pressions calculées jusqu'à ce que vous obteniez une matière qui se sculpte très-facilement. Cela vous fait de l'écume de mer, très-passable.

Pour avoir une substance plus dure, plus élastique, au lieu de mettre de l'acide sulfurique dans l'eau de macération, vous mettez de la soude, 3 pour 100. Avec cela vous fabriquez des billes de billard splendides.

Pour faire de la corne, c'est aussi élémentaire. On expose simplement les pommes de terre, traitées comme ci-dessus, à l'action d'une dissolution bouillante contenant 20 pour cent de soude.

Maintenant, à ce précieux tubercule substituez des carottes, de vulgaires carottes, et vous obtenez du corail aussi artificiel que possible.

Est-ce beau, la science ?

PAUL ET VIRGINIE.

La création de Bernardin de Saint-Pierre, cette pastorale de *Paul et Virginie* qui est non-seulement le chef-d'œuvre de l'auteur, mais encore le chef-d'œuvre de notre langue, a failli ne jamais voir le jour.

Sait-on ce qui se passa à ce sujet ? On lira avec intérêt le curieux épisode qui suit :

Vers la fin de 1788, Bernardin de Saint-Pierre fut admis à lire chez M^{me} Necker, devant l'élite de la société littéraire de l'époque, son roman de *Paul et Virginie* qui était à la veille d'être publié.

D'abord on avait écouté les premières pages en silence, puis l'assistance avait chuchoté, baillé et souri comme de pitié ; M. de Buffon avait poussé l'inconvenance jusqu'à demander sa voiture pendant la lecture ;

d'autres s'étaient endormis d'un sommeil fort résonnant, et les auditeurs placés près de la porte du salon s'étaient peu à peu sournoisement enfuis. Les dames seules avaient tenu bon et manifesté leurs sympathies au lecteur.

Le malheureux Bernardin de Saint-Pierre rentra chez lui désespéré. Il habitait un très-modeste logement dans la rue Saint-Etienne-du-Mont, près de l'ancienne et célèbre rue Copeau, devenue aujourd'hui Lacépède. Résolu à jeter au feu ou à déchirer son manuscrit, Bernardin de Saint-Pierre reçut la visite du peintre Vernet, un de ses rares amis, qui le pria de lui confier son ouvrage pour en prendre lecture.

L'artiste revint le lendemain chez l'auteur et lui assura qu'il avait écrit là un chef-d'œuvre. C'est grâce à cet avis de Vernet, dit-on, que Bernardin de Saint-Pierre renonça à détruire sa composition et qu'il en confia l'édition à Didot jeune.

La publication de *Paul et Virginie* fut accueillie avec enthousiasme. Elle eut les honneurs de plus de cinquante contrefaçons dans le courant de l'année où elle parut : 1788.

Bernardin de Saint-Pierre était âgé de cinquante et un ans quand il écrivit cette pastorale.

En police correctionnelle :
Prévenu Piton, vous êtes accusé de vagabondage. Faites connaître au tribunal vos moyens d'existence : De quoi vivez-vous ? — Si vous me demandiez de quoi je meurs, je vous dirais : de faim.

Dernières Nouvelles.

Le conseil des ministres a tenu hier une séance de trois heures.

Aucune résolution n'ayant été prise, le conseil s'est ajourné à aujourd'hui mercredi.

Le Maréchal-Président a vivement insisté, mais en vain, pour que le cabinet restât intact.

La combinaison ministérielle d'après laquelle M. Léon Say aurait la présidence du conseil et le portefeuille des finances, M. Jules Simon le portefeuille de l'intérieur, a été longuement discutée sans amener de résultat.

L'Allemagne et l'Autriche viennent de faire auprès de la Russie une démarche confidentielle et pressante, ayant pour but d'amener le gouvernement du czar à renoncer formellement à l'occupation de la Bulgarie.

Berlin, 4 décembre, soir.

Le marquis d'Abzac, au nom du maréchal de Mac-Mahon, a invité personnellement et d'une manière toute spéciale, le prince impérial de Prusse à assister à l'Exposition de Paris.

A l'audience qui lui a été accordée par l'empereur Guillaume, M. d'Abzac a exprimé l'espoir du maréchal de Mac-Mahon de voir figurer l'Allemagne à l'Exposition de 1878. (Agence Mac-Lean.)

Londres, 5 décembre.

M. Gladstone a consenti à assister à la conférence nationale qui doit avoir lieu vendredi prochain. Il y développera le programme à suivre, selon lui, par l'Angleterre dans la question d'Orient.

On télégraphie le 4, de Vienne, à la *Gazette de Francfort* :

« Contrairement aux nouvelles répandues par les journaux, on croit dans les cercles diplomatiques qu'une rupture se produira entre la Russie et la Turquie à l'occasion de la proclamation de la constitution, qui n'est ajournée que jusqu'à la fin du voyage du marquis de Salisbury.

» Les déclarations du prince de Bismark ont produit une impression désagréable à la cour d'Autriche. »

On mande de Bucharest au *Tagblatt* de Vienne que le ministre de la guerre de Roumanie et le commandant en chef de l'armée russe ont fixé d'un commun accord la route que les troupes russes suivront pour se rendre en Bulgarie, et que l'on a fait savoir confidentiellement aux préfets que 150,000

hommes traverseront prochainement la Roumanie, se dirigeant vers le Danube. (Agence Havas.)

CHRONIQUE LOCALE (Dernière heure).

Paris, 6 déc., 9 h. 40, matin.

M. Quesnel, juge à Château-Gonthier, est nommé juge près le tribunal de première instance de Saumur.

M. Aubert, juge d'instruction à Saumur, est nommé président du tribunal civil de Saint-Calais (Sarthe).

Pour les articles non signés : P. GODDET.

Chronique Financière.

Bourse du 5 décembre 1876.

La Bourse est moins bonne en apparence qu'en réalité ; on ferme il est vrai avec 0.12 ou 0.15 de reprise sur hier, mais les derniers cours sont inférieurs de plus de 0.20 aux prix les plus élevés de la journée et, ce qui est plus important encore, le cours de 104 n'a pas pu être conservé quoique les consolidés anglais aient monté d'un quart et que le bruit de la reconstitution du ministère ait été mis en circulation. L'écart des primes se détend chaque jour. Il s'est produit un certain nombre de rachats sur le 5 0/0 italien qui a clôturé à 69.50. La Banque franco-hollandaise est encore une fois retombée à 310. Le Crédit mobilier français a subi de violentes fluctuations ; on affirmait qu'un sequestre venait de lui être nommé. Cette mesure garantissait la conservation du faible actif que peut encore posséder la Société. La dépréciation considérable subie par les actions du Crédit foncier depuis la liquidation a provoqué des rachats de la part d'un certain nombre de vendeurs à découvert. On a clôturé à 665 après 675. Les cours des différentes Compagnies de Tramways renferment un enseignement dont les porteurs de celles cotées à de hauts prix feront bien de profiter. Le Tramway de Lille est à 455, pendant que la Compagnie générale de Tramways dont la plupart des lignes ne valent pas celle de Lille est au prix exorbitant de 660 ; les Tramways parisiens sud sont maintenus à 685 tandis que les Tramways parisiens nord sont lourds à 465. Les fonds russes sont mieux tenus.

En présence des menaces et des efforts de la libre-pensée dont le génie maléfaisant s'appelle *légion*, il est consolant de constater les résultats obtenus par l'énergie initiative d'un seul homme de bien. Il se publie à Paris, depuis 14 ans, une revue mensuelle, le *Propagateur de Saint-Joseph*, qui compte aujourd'hui vingt-cinq mille abonnés. Le jeune et intelligent propriétaire-gérant de cette revue, M. le comte de Travanel, qui gère en même temps l'importante librairie catholique de PERRISSE FRÈRES (nouvelle maison à Paris), disait dernièrement :

« Le *Propagateur*, qui est devenu comme le bulletin de tous les événements intéressants l'Eglise, a bien près de deux cent mille lecteurs profondément dévoués à toutes les saintes et nobles causes. Mon journal, hautement apprécié par le clergé, a reçu, à deux reprises, les bénédictions du Saint-Siège. Tout récemment encore, au mois de mai dernier, j'ai eu le bonheur d'en déposer la collection aux pieds de Pie IX. Sa Sainteté a ouvert un des volumes, en a parcouru quelques passages et a dit : « Cette revue fait beaucoup de bien. »

Si j'osais joindre mon humble suffrage à un éloge venu de si haut, je n'hésiterais pas à dire, moi aussi, cette revue fait beaucoup de bien et est appelée à en faire davantage encore, maintenant que chaque livraison mensuelle va être portée de 48 à 64 pages. Elle formera au bout de l'année un fort volume de 800 pages compactes. Le prix est minime, 2 fr. 50 par an. C'est la plus complète, la plus intéressante et la plus économique de toutes les publications de ce genre. A ce triple point de vue, je la recommande tout particulièrement aux amis des saines lectures.

Comité des Concours Poétiques de Bordeaux.

APPEL AUX POÈTES.

Le dix-septième concours poétique, ouvert à Bordeaux le 15 août, sera clos le 1^{er} décembre 1876. Douze médailles or, argent, bronze, seront décernées.

Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste Carrance, président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux (Gironde). — (Affranchir.)

Quelque chose d'intéressant !

L'annonce de fortune de Samuel Heckscher senior, à Hambourg, qui se trouve dans le numéro d'aujourd'hui de notre gazette, est bien intéressante. Cette maison s'est acquise une si bonne réputation par le paiement prompt et discret des montants gagnés ici et dans les environs, que nous prions tous nos lecteurs de faire attention à son insertion de ce jour.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 DÉCEMBRE 1876.

Table with columns: Valeurs au comptant, Dernier cours, Hausse, Baisse, and sections for various bonds and securities like 'Soc. gén. de Crédit industriel' and 'Canal de Suez'.

Table for 'CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR' showing departure times and fares for various destinations like Angers and Tours.

Etude de M. BERNIER, notaire à Loudun (Vienne)

ADJUDICATION Le mardi 19 décembre 1876, à midi.

En l'étude et par le ministère de M. BERNIER, notaire à Loudun (Vienne),

PARC DU BOIS-ROGUE ET DE LA MAISON DE MAÎTRE Y attaché;

Le tout renfermé de murs et situé commune de Rossay, canton de Loudun.

Contenance : 101 hectares 55 ares. Bâtimens d'habitation et d'exploitation;

Jardins d'agrément et potager; Bois essence de chêne, taillis, réserves et futaies.

Propriété de revenu et d'agrément. — Belle chasse. — Grande facilité pour l'exploitation des bois.

Position agréable, entre deux routes, à trois kilomètres de Loudun, station du chemin de fer de la Vendée et du chemin de fer de Poitiers à Saumur.

Mise à prix : 120,000 francs.

Etude de M. DEGRETZ, notaire à Saint-Clément-des-Lévéés.

A VENDRE A L'AMIABLE, UNE TRÈS-BELLE PROPRIÉTÉ

Comprenant deux maisons de maître, cinq corps de ferme et divers morceaux détachés; le tout d'une contenance approximative de 44 hectares, sis en les communes de Saint-Clément-des-Lévéés, les Rosiers, la Menitère, Saint-Mathurin-sur-Loire et Longué.

Pour tous renseignements, s'adresser audit M. DEGRETZ, dépositaire des titres de propriété. (613)

Etude de M. SENIL, notaire à Longué.

A VENDRE A L'ADJUDICATION, Le vendredi 15 décembre prochain, à midi,

Au château d'Avoir, commune de Longué,

300 PIEDS D'ARBRES PEUPLIERS SUISSES, en très-grande partie, PEUPLIERS D'ITALIE, FRÊNES; le tout divisé en 25 lots.

Ces arbres sont complantés sur la terre d'Avoir, appartenant à M. le comte Hardouin de Maillé.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M. SENIL. (615)

A LOUER PRÉSENTMENT, UNE PORTION DE MAISON Située à Saumur,

A LOUER En totalité ou par parties, VASTES CAVES PROPRES AU COMMERCE DES VINS

Situées à Saumur, rue des Basses-Perrières.

S'adresser à M. PASQUIER, pharmacien. (283)

GRAND CAFÉ DE L'UNION A SAUMUR.

M. NAULLEAU informe le public que l'annonce faite dans chacun des deux journaux de Saumur, du dimanche 5 décembre, est complètement fautive.

Le grand Café de l'Union n'est point à céder. (638)

GRAND CAFÉ DE L'UNION

M. NAULLEAU a l'honneur d'informer MM. les jeunes gens de la ville, qu'à partir du 1er décembre, il crée des tables de pensions, au 1er étage de son établissement.

Aucune communication avec le café.

Vieille cave très-renommée.

On demande des hommes et des femmes pour travailler dans une maison de vins mousseux, à Saint-Florent.

S'adresser au bureau du journal.

GIRARD-RATOUIS

Ebéniste et Marchand de Meubles, 38, rue du Portail-Louis, Saumur,

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de joindre à sa fabrique d'ébénisterie la fabrication des BILLARDS et leurs réparations.

Il tiendra toutes les fournitures concernant le billard; le tout à des prix modérés. (590)

PHARMACIE PASQUIER

20, rue du Marché-Noir, SAUMUR.

A. CLOSIER SUCCESSION

Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris.

Guérison prompte et radicale des engelures par le baume glyceriné aromatique.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures abdominales, sortant des premières fabriques de Paris.

Prix très-modérés. Dépôt de toutes les spécialités médicales. Entrepôt de toutes les eaux minérales naturelles françaises et étrangères.

AVIS IMPORTANT

Toutes les personnes dans une situation honorable, rentiers, officiers et fonctionnaires retraités, propriétaires, anciens officiers ministériels et dames veuves dans une position indépendante qui veulent se créer des ressources nouvelles par une occupation lucrative et facile, qui ne nécessite aucun capital, ne fait courir aucun risque, et ne les fait pas dérouter de leur position sociale, peuvent écrire en indiquant leurs références à M. Petit, 4, rue du Quatre-Septembre, Paris. (629)

RIELLANT DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

M. G. DOUSSAIN, quai de Limoges, 42, à Saumur, se charge, sans frais, de faire faire tous recouvrements de créances, tant à Saumur que dans toutes les villes de France et de l'étranger; les honoraires ne sont dus et ne peuvent être prélevés que sur les sommes encaissées, lesquelles sont versées de suite au client, aussitôt après l'encaissement. (583)

Un Agent commercial en vins et spiritueux, actif et très au courant des affaires de Londres, disposant de bonnes références, avec dépôt de garantie, entreprendrait volontiers la représentation d'une maison pour la vente à la commission des vins mousseux de Saumur. — Ecrire à M. Pierre ROWELL, 21 A, Frith street, Oxford street, W. Londres. (379)

LE PROPAGATEUR DE SAINT-JOSEPH, parvenu à sa 15e année et trois fois béni par N. S. P. le Pape Pie IX, continue de paraître le 15 de chaque mois, en une livraison de 64 pages in-12 compactes. Tirage : 25,000. — Prix : 2 fr. 50 par an.

L'APOSTOLAT DES ENFANTS DE MARIE paraît le 25 de chaque mois, en une livraison de 48 pages in-12, ornée d'une belle gravure. Tirage : 10,000. — Prix : 3 fr. par an, et 2 fr. 50 pour les abonnés du Propagateur.

ALMANACH ILLUSTRÉ DE PIE IX, 256 pages, 20 belles gravures. 50 c.

ALMANACH DE TOUT LE MONDE, 256 pages, 50 c. franco. — La douzaine assortie, 5 fr. — Le cent, 30 fr., franco.

LE CONSEILLER DES FAMILLES, littérature, travaux à l'aiguille, approuvé et recommandé pour les pensionnés, paraît le 1er et le 15 de chaque mois, par livraisons de 32 et 16 pages in-4e à deux colonnes, avec de nombreuses annexes : planches, gravures, patrons, etc. — Prix : 12 fr. par an, et 10 fr. seulement pour les personnes abonnées à la fois au Propagateur et à l'Apostolat.

On s'abonne à la Librairie Catholique PRISSE FRÈRES (nouvelle maison à Paris), BOUTEQUIN-COLAS et Co, successeurs, rue Saint-Sulpice, 38, et chez tous les libraires.

NOTA. — On est instamment prié de ne pas confondre le Propagateur de Saint-Joseph avec une publication périodique nouvelle sur Saint-Joseph, qui met dans son titre le mot de Propagateur et est poursuivi devant les tribunaux pour usurpation de titre et concurrence déloyale. (640)

LE JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

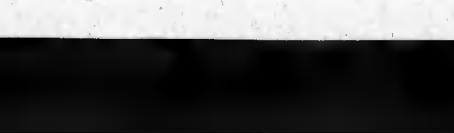
Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS : Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.

Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 11, à Paris.

La collection se compose actuellement de 30 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains. Le volume broché pour Paris 3 fr. d' pour les départements 4 fr.

ÉTRENNES UTILES FUSILS DE CHASSE ARTICLES DE CHASSE



Galerie de la Foire, quai de Limoges. BEAU MAGASIN D'ARTICLES TUNISIENS et ÉGYPTIENS De provenance directe, En Services de table, grand choix d'Eventails, Tapis de table brodés à la main, Bijouterie et Articles de fantaisie, etc.

CAISSE SAUMUROISE L. LE BRAS, BANQUIER 18, Rue Beaurepaire, à Saumur. Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement. Ordres de Bourse, 1 fr. 25 par 1,000 francs. RECouvreMENTS. On traite par correspondance.

ANNONCE DE FORTUNE Invitation à la participation aux chances de gains, aux grands tirages de primes garantis par l'Etat de Hambourg, dans lesquels 7 millions 420,000 reichsmars doivent forcément sortir.

BANDAGES HERNIAIRES DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, à PARIS.